

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 294

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 294 14 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 8 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

294

Nouvelles frontières pour la gauche

La démocratie, telle que la décrivent les théoriciens, doit permettre à chaque citoyen de faire valoir en toute connaissance de cause son point de vue sur les choses de l'Etat. Dans l'optique libérale, le citoyen-électeur pèse sur les décisions politiques, tout comme le consommateur rationnel détermine finalement la production par les choix qu'il opère sur le marché. Voilà pour l'idéal.

La réalité est fort différente ; de nombreuses études empiriques ont montré que tous les citoyens ne sont pas également concernés et ne participent pas de la même manière à la vie politique. Les spécialistes parlent de « stratification politique » : les individus perçoivent leur rôle politique et expriment leurs demandes de manière différenciée.

La Suisse, « démocratie-témoin », ne fait pas exception à la règle. C'est ce que révèle une analyse des données obtenues par un sondage d'opinion effectué au printemps 1972 (voir notre dossier en pp. 2 à 6). Seuls 20 % des citoyens ont un sentiment élevé d'efficacité politique ; ce chiffre permet déjà de mieux cerner la consistance de ce que la théorie démocratique, mais aussi le langage courant appelle le « souverain ».

Cette enquête, en élargissant délibérément le champ des pratiques politiques à des actions différentes (grèves, manifestations, actes de désobéissance) de celles proposées dans la démocratie classique, nous montre que l'insertion des citoyens dans la vie politique ne se résume pas simplement à la participation électorale et à l'abstention ; entre ces deux extrêmes, mais aussi en-dehors de la perspective électorale, il existe toute une série d'engagements possibles, même en Suisse.

Depuis bientôt 60 ans la représentation parlementaire de la gauche n'a que peu varié ; actuellement elle subit même un lent effritement. On peut faire la même constatation pour les effectifs

syndicaux. Les initiatives lancées par la gauche ont constamment échoué ; elles n'ont même pas attiré aux urnes une proportion de citoyens comparable à celle que les mouvements xénophobes ont fait se déplacer. Ce langage, celui que la démocratie libérale a privilégié, a perdu de sa crédibilité, surtout auprès des gens, même s'ils ne participent pas ou peu, qui se sentent proches de la gauche. Sur le terrain institutionnel cette dernière part donc avec un lourd handicap qu'elle ne rattrapera jamais à coup de campagnes électorales.

Mais cette faiblesse peut être aussi une force. Il ne s'agit pas pour les organisations de la gauche de renoncer aux canaux d'expression prévus par la constitution ; elles les ont simplement trop privilégiés ; il s'agit de les compléter. D'être attentifs aux revendications et aux besoins qui s'expriment à travers une association de locataires, un groupe de quartier, un mouvement écologiste, dans une usine ou dans une région.

La représentation parlementaire comme l'organisation syndicale ne sont que des relais de ces multiples actions qui se développent ou qui sont prêtes à naître. Les organisations de la gauche doivent les appuyer de tous leurs moyens et non pas les considérer de haut comme des manifestations marginales et sans lendemain. Il en va de leur crédibilité.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2-6 : Dossier de l'éditorial : Portrait du Suisse dans son comportement politique : en deux électeurs sur cinq, un « activiste » qui s'ignore (1. Puis-je faire quelque chose sur le plan politique ; 2. Quand et pourquoi passer dans l'isoloir ? 3. S'engager ?) ; p. 6 : La semaine dans les kiosques alémaniques ; p. 7 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz ; p. 8 : Valentin qui pleure, James qui rit — Université polyvalente en RFA.